

iRES

Institut de Recherches
Économiques et Sociales



Canada

Partenariats, emplois durables et carboneutralité : les syndicats et la transition juste

Axel Magnan

Entretiens de l'IRES

6 février 2024

Introduction

- Un pays caractérisé par son abondance de ressources renouvelables et non-renouvelables et l'importance des secteurs extractifs et industriels.
- Entre des provinces industrialisées densément peuplées, et des provinces centrales et septentrionales dépendantes de l'exploitation des énergies fossiles : des émissions parmi les plus hautes du monde par habitant.
- Conflits politiques entre état fédéral et provinces dans le cadre d'un régime fédéral où la responsabilité des questions écologiques est partagée.
- Une structuration syndicale duale : d'un côté une grande confédération nationale, le Congrès du Travail du Canada (CTC), et des syndicats indépendants, notamment dans l'automobile avec Unifor.
 - Au Québec, 4 confédérations syndicales et plusieurs syndicats indépendants.

Affichage et action politique sur les questions environnementales : un décalage important

- Un pays proactif dans l'engagement sur les questions climatiques : ratification rapide du protocole de Kyoto (1997) avec un objectif de 5% de réduction des GES entre 1990 et 2010.
- Mais un engagement fédéral, non voulu par certaines provinces : une application légale non contraignante du protocole jusqu'en 2005.
- En 2006, arrivée au pouvoir des conservateurs, qui sortent de Kyoto en 2011, du fait de la hausse de 30% des émissions de GES entre 1990 et 2005 et la volonté d'adopter la même ligne que les USA.
- Election des libéraux en 2016 : Entrée dans l'accord de Paris, mise en place du cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques et d'une taxation carbone obligatoire.

Affichage et action politique sur les questions environnementales : le tournant Trudeau ?

- Soutien maintenu aux projets gaziers et pétroliers : argument de l'emploi et du développement des provinces centrales et des indigènes
- Bras de fer entre provinces émettrices et Etat fédéral, dont la sortie passe par les lois sur l'évaluation d'impact et la régie canadienne de l'énergie, donnant un droit de regard et de blocage de l'état fédéral sur les projets provinciaux à fort impact environnemental.
- Loi pour la carboneutralité de 2019, avec des plans quinquennaux établis à l'avance et des points d'étape avec évaluation indépendante non contraignante, et donc des doutes sur les résultats effectifs.
 - Premier plan en 2022 : taxation carbone renforcée; et mesures incitatives et financements pour les secteurs au entreprises engagés dans la transition.
- Inclusion de la transition juste dans la loi et d'un plan quinquennal dédié « emploi durable » en 2023 avec le soutien et la mobilisation des syndicats.

Les syndicats canadiens face aux enjeux environnementaux : Débuts de la transition juste

- Engagement des syndicats de forestiers et de plusieurs fédérations de la CTC dans des programmes de transition à partir de 1990 : USW (métallurgie), CEP (communications et énergie), et CAW (automobile)
 - Issus de l'élargissement des questions des comités SST
 - Oppositions parfois fortes à cet élargissement (Amiante)
- Au niveau de la CTC passage d'une stratégie défensive (fiscalité verte pour la requalification des salariés) à une stratégie plus proactive de promotion des « emplois verts » après Kyoto.
- Un engagement plus tardif mais plus aisé des syndicats de cols-blancs dans les années 2000, autour des enjeux de verdissement des entreprises de services et de soutien aux politiques environnementales

Les syndicats canadiens face aux enjeux environnementaux : Divergences et convergences

- Engagement de l'USW dans des politiques de protectionnisme vert, et ralliement au «Green New Dealism» via l'engagement de sa branche USA
- Mutation progressive de la CAW : de la défense de l'emploi producteur de SUVs au rejet de l'opposition emploi-environnement après la fusion avec la CEP et la formation d'Unifor, devenu premier syndicat du privé.
 - Syndicat devenu porteur des propositions de transitions juste pour le secteur de l'automobile, malgré les problèmes de l'électrification
- Les syndicats des industries extractives directement confrontés à la transition.
 - Difficultés pour des secteurs comme la foresterie pour adopter le cadre de la transition juste face aux menaces pour l'emploi.
 - Groupe de travail inter-syndical en 2016 pour organiser la transition des salariés du charbon avant 2030, sur demande de l'Etat fédéral

Des relations complexes avec les mouvements écologistes

- Des échanges et coopérations précoces mais limitées dans les années 1990 : actions dans le secteur forestier, présences aux congrès syndicaux
- Des organisations ou actions conjointes dans les années 2010 :
 - BlueGreen Alliance Canada pour l'USW en 2011
 - Leap Manifesto et Plateforme Green Economy Network rassemblant acteurs syndicaux, organisations écologistes et associations d'indigènes autour des élections de 2016, pour porter de propositions concrètes de politiques et de financements pour la transition juste
 - Pact for a Green New Deal en 2019 avec des acteurs proches pour peser sur la loi sur la carboneutralité
- Alliances plus profondes au Québec avec un Réseau Intersyndical pour le Climat impliqué avec les écologistes dans un «Front Commun pour la transition énergétique».

Deux cas emblématiques : L'agriculture

- Un secteur au front des questions environnementales, pourtant délaissé par les représentants des exploitants
- La représentation des salariés est, elle, fragilisée par l'interdiction de se syndiquer dans le secteur, alors que le secteur est traversé par des scandales et mobilise de la main d'œuvre migrante vulnérable.
- Malgré l'engagement de la fédération syndicale UFCW qui représente les salariés agricoles, plusieurs tentatives infructueuses à ce jour d'obtenir ce droit.
- Tentative de rassembler du soutien institutionnel et de relier enjeux sociaux et écologiques du secteur via la notion de justice alimentaire.

Deux cas emblématiques :

La loi canadienne sur les emplois durables

- Convergence syndicale sur le besoin d'un plan pour la transition juste pour le Canada, plus coercitif que la loi sur la carboneutralité
 - Inquiétudes liées à l'effacement politique de la transition juste, et à l'absence de résultat des législations précédentes
- Percée électorale de la gauche qui contraint les libéraux en majorité relative à mettre en place une action politique sur la transition juste, menant à la mise en place de la loi demandée par les syndicats
- La loi met en place un plan d'intérim 2023-2025 avec près d'un milliard de dollars canadiens dédiés à la requalification et à la transition des travailleurs du charbon et des hydrocarbures.
 - Suivi par un « Conseil des Partenariats » tripartite étendu.
- Volonté affichée de syndicats de maintenir la pression sur les pouvoirs publics pour que la loi soit appliquée.

Conclusion

- Le Canada comme paradoxe : Engagement affiché important mais faiblesse des résultats en termes de politiques environnementales.
 - Un tournant politique des libéraux aux résultats encore peu visibles.
- Une recomposition majeure de l'action syndicale :
 - De la stratégie défensive face aux pertes d'emploi associée à la transition vers des positions proactives en faveur de la transition juste
 - Des trajectoires différentes selon les industries, du volontarisme dans les alliances avec les associations écologiques à l'action empêchée dans l'agriculture
- Des résultats à l'engagement syndical : la loi sur la carboneutralité témoin de la force de pression syndicale, mais toujours otage de l'effectivité de l'action publique.